

EDITORIAL



Le gouvernement dont notre Pays s'est récemment trouvé doté, au début de cette année, comporte un Ministère de l'Environnement rattaché au Premier Ministre.

Il faut dire que de nombreuses Nations, notamment les Etats-Unis d'Amérique, avec leurs très nombreux Services spécialisés en place depuis des époques plus ou moins lointaines et leur récent "Environmental Quality Council" dirigé par le Président de la République Fédérale lui-même, possèdent déjà des organismes administratifs plus ou moins complets visant à la lutte pour la conservation du milieu ambiant général.

A cet égard, d'ailleurs, nous avons aussi en France une réglementation et des administrations ayant le même but, telles que celle de l'Inspection des Etablissements Classés dont le rôle trop méconnu peut-être, n'en est pas moins primordial. Mais la création d'un Ministère essentiellement consacré à l'Environnement s'imposait certainement.

Sa structure aura nécessité une élaboration probablement empreinte de grandes difficultés dont la première est celle de la délimitation de ses frontières. Chaque activité moderne se développe dans l'espace tridimensionnel qui nous entoure et consiste en un transfert réciproque incessant de la Nature vers l'Homme et de l'Homme vers la Nature, de sorte que l'on peut dire que presque tous les Départements ministériels sont

à la fois concernés par les problèmes de l'environnement, lesquels se ramènent au fond, à prendre toutes les mesures nécessaires au respect des Biens que la Planète est susceptible de nous fournir, afin précisément de pouvoir en jouir avec le maximum d'efficacité et d'agrément. Cela ne veut pas dire que la totalité d'un Département ministériel quelconque doit être intégrée à celui de l'Environnement : à chacun son métier.

Si la conservation de la "pureté" de l'atmosphère et des eaux est le plus pressant des impératifs en cause, il apparaît qu'il faille comprendre que l'Environnement désigne l'ensemble du cadre de la vie humaine dans ses caractères à la fois esthétiques, psychologiques et sanitaires : MENS SANA IN ORBE SANO. Cela, soit dit en passant, a été de bonne heure le propos du grand poète doublé du visionnaire réaliste qu'a été Jean Giroudoux*, dont peut-être beaucoup ignorent ce qui lui est dû à ce sujet chez nous.

C'est dire que le Ministre de l'Environnement, en dehors de sa tâche primordiale de Conservateur de la Nature, minérale, végétale et animale, et de Directeur de la Lutte contre la pollution de l'air, des eaux, des sols, aura à sauvegarder les plus nobles de nos raisons de vivre, telles que la protection de notre patrimoine architectural, fruit de l'idéalisme de nos ancêtres, en même temps que celle de nos plus beaux sites naturels, mais aussi il aura à arrêter toutes dispositions efficaces pour repenser bien des conceptions actuelles relatives à l'habitat, en tant qu'abri et refuge de la vie quotidienne de l'individu soumis à la dure pression sociale et économique extérieure, ou encore relatives à l'urbanisme, pour venir à bout des méfaits du bruit, pour garantir la salubrité de l'alimentation.

Le Ministre aura, en résumé, la tâche de maintenir l'écologie humaine en équilibre avec les systèmes écologiques,

* Fondateur de la Ligue Urbaine et Rurale pour l'Aménagement du Cadre de la Vie Française.

consolidés par les temps géologiques, dont celle-ci dépend étroitement.

L'HYDROLOGIE, dont une définition logique était proposée dans notre précédent Bulletin, se verra sûrement limitée elle aussi par des frontières... au moins financières. Pourtant, il sera impossible qu'elle ne reçoive pas la part importante d'attention, d'activité, de développement, qui lui est dûe dans l'organisation harmonieuse qui va devoir être progressivement construite en partant, le plus souvent d'ailleurs, heureusement, de matériaux déjà préexistants.

A.M.